



PRÉFET DU NORD

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 01/11/2023

VIGILANCE ORANGE « VENTS VIOLENTS »

Le jeudi 2 novembre 2023

Le département du Nord a été placé en vigilance orange « vents violents » par Météo France le 2 novembre 2023 – 00h00, jusqu'au 2 novembre 2023 – 21h00. Le pic de l'évènement est prévu dans la matinée et en milieu de journée. De fortes rafales de vents pouvant aller jusqu'à 110 km/h sont attendues.

Les services de l'État sont pleinement mobilisés pour assurer la sécurité des populations. Les collectivités territoriales ont été contactées pour prendre toutes les dispositions nécessaires de mise en sécurité des bâtiments et lieux publics et des personnes.

Les capacités des services de secours à la personne (SDIS, SAMU) et des services de réparation des réseaux électriques et de télécoms sont renforcés en conséquence.

Une vigilance particulière sera accordée aux conditions de circulations routières et autoroutières. La SNCF a annoncé une interruption totale du trafic TER Hauts-de-France pour ce jeudi 2 novembre 2023.

Ainsi, Georges-François Leclerc, préfet de la région Hauts-de-France, préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, préfet du Nord, demande à toutes les personnes à faire preuve de vigilance et de prudence, et rappelle les messages suivants :

-

- en période de rafales de vent, restez chez vous autant que possible et redoublez de prudence si vous devez absolument sortir ;
- prenez garde aux chutes d'arbres (les sols étant très humides) et d'objets, ne vous promenez pas en forêt ou sur le littoral ;
- rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent et susceptibles d'être endommagés, en particulier dans les campings et installations sur le littoral ;
- n'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas aux fils électriques tombés au sol ;
- protégez votre logement et vos biens exposés au vent ;
- fermez les portes et les volets, débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision ;

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003

59 039 LILLE cedex



nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)

- restez attentif avec les enfants et les personnes âgées ;
- évitez toute activité sportive extérieure ;
- ne prenez pas la mer. Ne pratiquez pas de sport nautique et ne vous baignez pas ;
- vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, ne restez pas à bord ;
- sur la route, limitez vos déplacements et votre vitesse, en particulier si votre véhicule ou votre attelage est sensible aux effets du vent ;
- tenez-vous informé auprès des autorités via la communication institutionnelle et des médias.

Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : pref-communication@nord.gouv.fr

12-14, rue Jean sans Peur CS 20003
59 039 LILLE cedex

nord.gouv.fr
hauts-de-france.gouv.fr



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/
prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)